



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida DATI,
ministre de la Culture

Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe

Saint-Savin-sur-Gartempe

Lundi 17 novembre 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Premier ministre, cher Jean-Pierre RAFFARIN,

Monsieur le Préfet, cher Serge BOULANGER,

Monsieur le Président du conseil départemental, cher Alain PICHON,

Monsieur le président de l'Établissement public de coopération culturelle de l'abbaye de Saint-Savin, cher Guillaume de RUSSÉ,

Monsieur le Maire, cher Hugues MAILLET,

Monsieur le directeur de l'abbaye de Saint-Savin, cher Jean-Luc DORCHIES,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

L'abbaye de Saint-Savin, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO grâce à ses exceptionnelles peintures murales romanes, est la preuve que le patrimoine poitevin rayonne bien au-delà des frontières de notre pays.

Prosper MÉRIMÉE lui-même, lorsqu'il était inspecteur général des monuments historiques, ne s'y est pas trompé, en lançant une importante restauration de l'abbatiale après l'avoir remarquée en 1835 et, surtout, en la classant au titre des monuments historiques sur la toute première liste, celle de 1840.

La qualité de ses peintures mais aussi leur conservation, tout aussi exceptionnelle, font de cette abbaye, surnommée, la « Sixtine romane », l'un des ensembles monastiques les plus remarquables d'Europe ! C'est d'ailleurs pour cette raison que le ministère de la Culture vous soutient activement.

Nous le savons aussi : le patrimoine architectural n'est pas figé et ne doit jamais l'être. C'est une condition de sa survie et de l'attractivité du territoire. À ce titre, je tiens à saluer, cher Jean-Luc DORCHIES, le projet culturel que vous portez pour l'Abbaye, qui est aujourd'hui en pleine dynamique. La programmation culturelle, autour de visites théâtralisées et musicales, sans oublier les concerts organisés. Ils nous rappellent que l'enjeu fondamental du patrimoine ne réside pas uniquement dans sa protection. Il repose tout autant dans sa transmission et dans son usage.

Oui, j'en ai la certitude : le patrimoine, ce sont des lieux vivants, des animateurs des territoires. Et l'action artistique, culturelle et territoriale que porte aujourd'hui l'abbaye incarne cet idéal d'ouverture. Ouverture aux Français, bien sûr, aux familles, aux jeunes, à ceux qui croient être éloignés de la culture. Mais aussi ouverture sur tout le territoire du sud de la Vienne, autour des églises de la Vallée des fresques et des paysages magnifiques de la Vallée de la Gartempe.

Cette remarquable dynamique devrait, à terme, j'en forme le vœu, aboutir à la labellisation « Centre culturel de rencontre » de l'abbaye de Saint-Savin par le ministère de la Culture. Les services de la DRAC y travaillent, avec vous tous.

Structuré autour d'un projet culturel qui fait dialoguer patrimoine, création et développement territorial, un tel label a vocation à faire vivre et rayonner encore davantage un site patrimonial comme le vôtre. J'en ai eu la preuve, il y a quelques mois, à l'abbaye de Sylvanès dans l'Aveyron. Le chemin vers cette labellisation peut paraître encore long, mais nous ne devons pas perdre de vue cet objectif !

Mesdames et Messieurs, cet endroit unique nous le rappelle : nos monuments historiques constituent pour beaucoup la première porte d'entrée vers la culture. C'est la raison pour laquelle la protection du patrimoine historique figure parmi mes priorités, en particulier dans les territoires ruraux.

Nos monuments historiques jouent également un rôle fondamental d'animateur culturel dans nos territoires, en particulier dans nos territoires ruraux. **Le Plan Culture et ruralité, que j'ai lancé il y a un an et demi, vise notamment à aider les édifices et les musées en ruralité pour qu'ils bénéficient prioritairement des outils développés par le ministère. Concrètement, ce sont :**

- 20 millions d'euros supplémentaires qui ont été orientés en 2025 vers les monuments ruraux, notamment les édifices religieux ;
- 4 millions d'euros de crédits ont été débloqués pour accompagner 180 projets portés par des musées de France en ruralité ;
- Un guide des musées ruraux a été publié à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, avec la participation de 160 musées ;
- 130 projets soutenus et 250 villages concernés par le dispositif Villages en fêtes ;
- 69 festivals supplémentaires soutenus en ruralité ;
- Près de 250 résidences d'artistes en ruralité.

Sans oublier les mesures en faveur des librairies rurales et itinérantes et de l'élargissement du Plan fanfares aux arts et traditions populaires en ruralité. Dans tous les champs de la Culture, la ruralité a bénéficié du soutien qu'elle méritait depuis tant d'années.

Au total, le Plan Culture et ruralité mobilisera 100 M€ sur trois ans.

J'y tiens parce que j'ai l'habitude de dire que, dans notre pays, il n'y a pas de désert culturel – le département de la Vienne en est bien sûr le symbole, Monsieur le Président, cher Alain PICHON, puisqu'on peut y contempler pas moins de 570 édifices protégés au titre des monuments historiques (dont 210 classés). Et c'est bien parce qu'il n'y a pas de désert culturel, c'est bien parce que la culture est présente partout, que je suis attachée à ce qu'elle soit accessible à tous.

Mesdames et Messieurs, la consultation que j'ai lancée il y a un an et demi, le Printemps de la ruralité, l'a démontré : nos concitoyens sont très attachés à la richesse culturelle locale. Cette richesse, ce sont les monuments historiques, bien sûr, mais aussi les réseaux de bibliothèques, les salles de cinéma, les structures culturelles, le patrimoine de proximité.

Tous ces lieux et ces dispositifs sont indispensables car la culture a ce pouvoir unique de créer du lien, de fédérer et de rassembler, dans un moment où notre besoin de cohésion n'a jamais été aussi fort.

Et à l'image de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) de l'abbaye de Saint-Savin, seul un travail main dans la main de l'État et des collectivités territoriales peut être à la hauteur de ces si belles exigences.

Je vous remercie.